



DU DROITS FONDAMENTAUX ET DROIT DES AFFAIRES



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Offrir une formation sur les droits fondamentaux aux juristes et avocats d'affaires

* **Responsable de la formation : Madame Aurélie BRES**

Objectifs

- * Connaître et respecter les droits fondamentaux dans l'entreprise (liberté syndicale, liberté religieuse, libre exercice d'une activité professionnelle, vie privée, santé et sécurité au travail, statut des lanceurs d'alerte...).
- * Appréhender la place et le régime des droits fondamentaux en Droit des affaires (contrats d'affaires, concurrence, fiscalité, banque, finance, assurance, groupements, propriété intellectuelle, procédures collectives, Droit douanier...).
- * Connaître les droits fondamentaux de l'avocat et les principes du procès équitable.
- * Assurer une formation certifiée et diplômante auprès des juristes et avocats notamment.

Admission

Modalités d'inscription

- * Inscriptions au second semestre (janvier) auprès du service des inscriptions de la Faculté de Droit de Montpellier

Et après

Insertion professionnelle

- * Entreprise
- * Cabinet d'avocat
- * Etude notariale
- * Organisations professionnelles et syndicales

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Aurélie BRES

✉ aurelie.bres@umontpellier.fr



Programme

Organisation

Enseignement (mois de mai)

Module introductif

- * Sources du Droit et droits fondamentaux
- * Droits fondamentaux et Droit des usages
- * Droits fondamentaux et contrats
- * **Intervenants : Christophe ALBIGES, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Pierre MOUSSERON, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Louis-Frédéric PIGNARRE, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier**

Compétence « entreprise »

- * Liberté religieuse au sein de l'entreprise
- * Droits fondamentaux des travailleurs maritimes
- * Liberté syndicale au sein de l'entreprise
- * Protection de la vie privée au sein de l'entreprise
- * Principe fondamental de libre exercice d'une activité professionnelle (clause de non-concurrence et clause d'exclusivité)
- * Droit à l'information et lanceurs d'alerte en entreprise
- * Droit fondamental à la santé et à la sécurité au travail
- * **Intervenants : Mustapha AFROUKH, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier- Me Emmanuel ARAGUAS, Avocat au Barreau de Saintes et Solicitor – Jordane ARLETTAZ, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Béatrice BELDA, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Lucas BENTO DE CARVALHO, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Katarzyna BLAY, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Sophie SELUSI, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier**

Compétence « avocature et arbitrage »

- * Liberté de parole de l'avocat
- * Saisie des correspondances d'avocat dans le cadre d'une recherche de pratiques anticoncurrentielles

- * Vie privée, secret professionnel et mesures d'instruction visant le compte bancaire d'un avocat
- * Droit à un procès équitable
- * **Intervenants : Me Pierre ALFREDO, MCF Université de Montpellier, Avocat au Barreau de Montpellier- Me Karine BIANCONE Avocat au Barreau de Montpellier, Intervenante CDE – Laure MILANO, PR Université de Montpellier**

Compétence « vie des affaires »

- * Liberté d'expression et confidentialité des procédures de prévention des difficultés des entreprises
- * Vie privée et procédures collectives
- * Pratique pénale douanière à l'aune des droits fondamentaux
- * Liberté du commerce et d'industrie
- * Principe d'égalité dans les procédures collectives
- * Droit de propriété
- * Liberté d'association
- * Libre circulation et publicité commerciale
- * Liberté d'expression et publicité commerciale
- * Droits fondamentaux et Droit de la concurrence
- * Accès au juge dans les procédures collectives
- * Libertés de circulation et droits fondamentaux
- * Droits fondamentaux et groupements
- * **Intervenants : Romain AZEVEDO, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Me Gaspard de BELLESCIZE, Avocat au Barreau de Paris- Lucas BETTONI, MCF Université Toulouse 1 Capitole – Adrien BEZERT, MCF Université de Lyon III – Anouk BORIES, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Aurélie BRES, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Sibylle CHAUDOUET, MCF Université de Cergy – Camille GOURET, MCF Université de Strasbourg – Christophe MAUBERNARD, MCF Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Pierre MOUSSERON, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier**

Compétence « propriété intellectuelle »

- * L'entreprise confrontée à la fondamentalisation des droits de propriété intellectuelle (réservation – exploitation)
- * Liberté du commerce et monopoles intellectuels



- * **Intervenants : Alexis BOISSON, MCF Université de Montpellier- Jacques RAYNARD, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier**

Compétence « fiscalité, banque, finance et assurance »

- * Principe d'égalité en matière fiscale
- * Droits fondamentaux du contribuable et procédures fiscales
- * Vie privée et accès aux données bancaires
- * Droits fondamentaux et assurance
- * Droits fondamentaux et contentieux AMF des abus de marché
- * **Intervenants : Lise CHATAIN, PR Faculté de Droit de Dijon, Université de Bourgogne- Me Christian GUICHARD, Avocat au Barreau de Lyon, MCF associé Faculté de Droit de l'Université de Montpellier- Kevin MAGNIER-MERRAN, MCF Université de Lorraine – Anne PELISSIER, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier – Adrien TEHRANI, PR Faculté de Droit de l'Université de Montpellier**